



Rapport sur l'inflation des prix des aliments

Février 2026

Inflation élevée des prix des aliments persiste en janvier 2026

Les données de l'IPC canadien pour le mois de janvier ont été publiées le 17 février. Après une augmentation de 2,4 % en décembre, le taux d'inflation de janvier a légèrement baissé à 2,3 % - un taux qui aurait pu se chiffrer à 3,0 % si ce n'était de l'impact de la baisse rapide des prix de l'essence.

Le taux d'inflation des prix des *aliments achetés en magasin* s'est établi à 4,8% en janvier, soit légèrement inférieur au taux de 5,0% enregistré en décembre. À titre de comparaison, le taux d'inflation des prix *des aliments achetés au restaurant* était de 12,3 %. Ces résultats découlent du fait que le Canada a mis fin au congé de TPS/TVH instauré l'année précédente. Il convient de noter que le taux d'inflation interne de Loblaw continue d'être nettement inférieur à l'IPC des aliments.

Ces résultats s'expliquent par le fait que le prix des fruits frais diminue, grâce à des récoltes plus stables et à des coûts moins élevés pour les petits fruits, les oranges et les melons. Les prix des matières premières jouent également un rôle; alors que le prix de plusieurs d'entre elles a baissé, y compris celui du cacao, (-55,9 %, d'une année à l'autre), du pétrole brut (-25,7), du riz (-23,9 %) et du sucre (-23,6 %), la hausse du prix de certains autres produits tel que celui du bœuf (+11,0 %) et de l'huile de soja (+10,6 %), atténuera l'effet bénéfique de ces baisses.

Malgré la baisse du coût de certaines matières premières essentielles, Loblaw est confrontée à des augmentations de coûts injustifiées de la part de plusieurs de ses grands fournisseurs mondiaux. Depuis le début de l'année, plus des deux tiers des propositions d'augmentation de coûts que Loblaw a reçues de ces fournisseurs ont été jugées injustifiées. Comme toujours, Loblaw exigera de ses fournisseurs qu'ils justifient leurs demandes en fonction des coûts réels, alors qu'elle s'efforce de réduire l'impact des pressions inflationnistes sur les Canadiens.

—À SURVEILLER—

La Commission canadienne du lait a déjà annoncé une **augmentation de 2,33 % du prix du lait**, à compter du 1^{er} février 2026. Cette hausse aura un impact sur les prix de détail de divers produits laitiers fabriqués avec du lait canadien.

Matière première	D'une année à l'autre	D'un trimestre à l'autre	D'un mois à l'autre
Cacao	-55,9 %	-22,9 %	-15,2 %
Sucre	-23,6 %	-11,2 %	-4,7 %
Pétrole brut	-25,7 %	-7,0 %	2,4 %
Riz	-23,9 %	-13,1 %	-5,8 %
Résine	-14,0 %	-3,8 %	0,0 %
Blé	-9,8 %	-1,0 %	-0,1 %
Papier	-2,9 %	-3,3 %	-1,5 %
Café	-4,4 %	-1,6 %	-7,0 %
Bœuf	11,0 %	-4,5 %	2,5 %
Huile de soja	10,6 %	-1,9 %	3,3 %
\$ US	-6,3 %	-1,0 %	-1,4 %

- Contexte
- **Café** : Après une hausse spéculative, les craintes concernant l'offre à court terme se sont apaisées.
 - **Riz** : Les récoltes saisonnières et l'assouplissement des restrictions à l'exportation augmentent l'offre.
 - **Cacao** : Les prix des fèves sont en baisse significative, ce qui devrait se répercuter sur les prix en magasin.
 - **Huile de soja** : L'affaiblissement des marges sur les biocarburants et l'abondance de l'offre d'huile végétale exercent des pressions sur les prix à court terme.
 - **Bœuf** : L'offre limitée et la forte demande nord-américaine exercent une pression sur les prix.